

COURIR A GRENOBLE – LA GRENOBLOISE

23 Septembre 2018

Règlement

Les épreuves

"La Grenobloise 5km : CHRONO & LOISIR ", épreuve dans les allés du parc P. Mistral :

Participation :

Pour la **Grenobloise 5km – CHRONO** : Age : toute personne né(e) en **2004** et avant - à partir de la catégorie Minimes hommes et femmes.

- Les athlètes licenciés de la FFA.
- Autres licences acceptées :
- **Licence sportive**, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une **fédération uniquement agréée**, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la **non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition** ;
- **Licence délivrée par la FFCO** : Fédération Française de Course d'Orientation, **FFPM** : Fédération Française de Pentathlon Moderne, **FF Tri** : Fédération Française de Triathlon, en cours de validité à la date de la manifestation ;
- **Licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL**, en cours de validité à la date de la manifestation, et dans la mesure où l'engagement est valablement réalisé par l'établissement scolaire ou l'association sportive scolaire ;

Les non-licenciés doivent fournir obligatoirement un certificat médical avec la mention de « non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition » datant de moins de un an à la date de la manifestation, ou sa copie. L'organisateur se réserve le droit de remettre en cause l'authenticité des documents présentés.

Pour "La Grenobloise - Loisir", l'épreuve à effectuer à allure libre : sans chronométrage ni classement : à partir de 14 ans et sans obligation de fournir un certificat médical

Assurance :

Les organisateurs sont couverts en responsabilité civile par une police d'assurance en conformité avec la charte des courses hors stade. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence.

Il incombe aux non-licenciés de s'assurer personnellement. Par son engagement, chaque coureur déclare être personnellement assuré(e) et dégage la responsabilité des organisateurs pour tout accident physiologique survenant pendant la course ou en découlant. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance due à un mauvais état de santé ou en cas de vol.

Droits d'image :

Les participants autorisent expressément les organisateurs de la course ainsi que leurs ayants-droit, à utiliser librement les images fixes ou audiovisuelles, sur lesquelles ils pourraient apparaître prises à l'occasion de leur participation à l'évènement, sur tous les supports de communication.

Chronométrage :

Il est effectué avec un système de puces électroniques. Les dossards peuvent être retirés durant les permanences mises en place (voir les horaires des permanences sur le site de l'épreuve).

Tout retrait se fera sur présentation d'une pièce d'identité.

Récompenses

Dotations aux premiers 1000 inscrit(e)s (Taille non garanties) : 1 maillot technique OFFERT

RECOMPENSES SCRATCH

Les 3 premières femmes du classement scratch ainsi que plusieurs lots par tirage au sort

Inscriptions : ATTENTION : Inscriptions limitées :

1500 participantes pour la Grenobloise.

INSCRIPTIONS PAR INTERNET - AUCUNE INSCRIPTION PAR COURRIER OU TELEPHONE

Tarifs	Avant le 1 sept à 23h59	Sur place, les 22 & 23 septembre
La Grenobloise « CHRONO » (Chronométrée & classement) - 2€ reversés à la Ligue contre le Cancer	10 €	Aucune inscription
La Grenobloise LOISIR (Non chronométrée) dont 2€ reversés à la Ligue contre le Cancer	10 €	10€

Comment s'inscrire ?

UNIQUEMENT PAR INTERNET > jusqu'au vendredi 21 septembre 2018 à 12h :

<http://www.aspttgrenobleathletisme.fr> - Rubrique : Evénements : Courir à Grenoble